



Sécurité électrique - BA4 : personnes averties

Electrotechnique - Chauffage | Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



La formation continue BA4 s'adresse à toute personne qui est exposée aux dangers de l'électricité dans l'exécution de son travail.

Prescrit de l'article 47 du Règlement Général sur les Installations Electriques, cette formation est destinée aux personnes n'étant pas nécessairement électricien mais devant intervenir/opérer dans des zones ou existent des risques électriques.

L'employeur doit apprécier la compétence des personnes pour lui confier des manipulations sur des installations électriques. Il doit tenir compte des connaissances du travailleur concerné relatives aux risques électriques, du type d'installation, de la nature et de la diversité des activités pour lesquelles ces connaissances sont valables.

En fin de formation, le participant sera conscient des risques liés à l'utilisation d'installations électriques.

Programme - Liège / Verviers / Villers-le-Bouillet

Programme de la formation à Liège, Verviers et Villers-le-Bouillet

Généralité concernant le travail à organiser et les règles à appliquer dans les environs des installations électriques.

Rappel des notions élémentaires et fondamentales d'électricité.

Les accidents d'origine électrique. Les domaines de tension.

Procédures pour le travail hors tension.

Dispositifs de protection.

Les manoeuvres en haute tension.

Les travaux sous tension.

Protection contre l'électrocution.

Les EPI spécifiques.

Conduite en cas d'accident.

Procédures d'urgence.



Programme - Libramont

Programme de la formation à Libramont

L'électricité, rappel de notions de base

La réglementation

Les dangers de l'électricité

Les EPI (Equipements de Protection Individuel)

Les domaines de tension

Les 8 règles d'or

Les travaux sous tension

Les S.E.C.T (Service Externe de Contrôle Technique)

Classification des matériels électriques

Le matériel de coupure

Zones ATEX

Conclusion et discussion

Programme - Dinant

Programme de la formation à Dinant

Règlementation en vigueur

Notions d'électricité

Risques électriques, effets du courant électrique

Prévention, mesures de protection, équipements de protection

Dispositifs de protection électrique

Zones de danger, travaux sous tension

Règles générales de sécurité et en cas d'accident électrique

Evaluation des connaissances



Programme - Gembloux

Programme de la formation à Gembloux

Rappel des notions élémentaires et fondamentales d'électricité.

Les accidents d'origine électrique. Les domaines de tension.

Notions des compétence BA 4 & BA 5.

Procédures pour le travail hors tension.

Les risques de travaux sous tension.

Dispositifs de protection.

Protection contre l'électrocution.

Les EPI spécifiques et le matériel de base.

Conduite en cas d'accident.

Procédures d'urgence de base.

Test d'évaluation.





Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Inscriptions en ligne via notre site internet www.formation-continue.be

Bon à savoir

Consultez l'ensemble de notre catalogue de formations continues sur notre site web www.formation-continue.be (<http://www.formation-continue.be>)

. Pour tout renseignement, contactez-nous au 085/27.14.10 ou via fc-vb@centreifapme.be